

ASSOCIATION AFAD 13

28 TRAVERSE DES DEUX TOURS

13013 MARSEILLE

COMPTES ANNUELS au 31/12/2023

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Compte de résultat par origine et destination*
- *Compte de résultat par origine et dest. (suite)*
- *Compte d'emploi annuel des ressources*
- *Compte d'emploi annuel des ressources (suite)*
- *Compte d'emploi annuel des ressources (suite)*
- *Détail bilan*
- *Détail Compte de résultat*
- *Annexe à la liasse fiscale*
- *Annexe*

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	25 099.76	25 099.75	0.01	0.01		
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	2 392 366.33	1 350 596.19	1 041 770.14	1 222 084.54	180 314.40	14.
	Installations techniques Matériel et outillage	196 789.55	155 102.37	41 687.18	25 480.66	16 206.52	63.
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations et Créances rattachées						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	162 358.82		162 358.82	148 472.82	13 886.00	9.
	Autres	10 300.00		10 300.00	10 300.00		
Total I		2 786 914.46	1 530 798.31	1 256 116.15	1 406 338.03	150 221.88	10.
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	289 319.65		289 319.65	263 393.14	25 926.51	9.
	Créances reçues par legs ou donations	503 580.60		503 580.60	391 801.88	111 778.72	28.
	Autres						
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	767 999.95		767 999.95	789 812.14	21 812.19	2.
	Charges constatées d'avance (2)						
Total II		1 560 900.20		1 560 900.20	1 445 007.16	115 893.04	8.
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 347 814.66	1 530 798.31	2 817 016.35	2 851 345.19	34 328.84	1.

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

10 300.00

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires	310 924.16	310 924.16		
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles	434 880.24	434 880.24		
FONDS DÉDIÉS	Réserves pour projet de l'entité				
	Autres	464 862.57	656 917.82	192 055.25	29.
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	13 665.59	192 055.25	205 720.84	107.
	Situation nette (sous total)	267 276.24	280 941.83	13 665.59	4.
	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement	506 688.87	533 930.44	27 241.57	5.
	Provisions réglementées				
	Total I	773 965.11	814 872.27	40 907.16	5.
	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
PROVISIONS	Fonds dédiés				
	Total II				
	Provisions pour risques	215 000.00	10 000.00	205 000.00	NS
DETTE (1)	Provisions pour charges				
	Total III	215 000.00	10 000.00	205 000.00	NS
	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
DETTE (1)	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	594 643.76	731 023.49	136 379.73	18.
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	87 608.82	153 156.86	65 548.04	42.
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	1 013 107.30	1 013 181.28	73.98	0.
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	132 691.36	129 111.29	3 580.07	2.
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance				
	Total IV	1 828 051.24	2 026 472.92	198 421.68	9.
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 817 016.35	2 851 345.19	34 328.84	1.

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	140.00		140.00	
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	4 491 358.61	4 175 891.18	315 467.43	7.
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	546 959.91	438 892.31	108 067.60	24.
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	52 512.19	67 153.44	14 641.25	21.
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	20.22	4 881.35	4 861.13	99.
Total I	5 090 990.93	4 686 818.28	404 172.65	8.
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	725 563.49	603 005.45	122 558.04	20.
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	251 050.67	249 021.73	2 028.94	0.
Salaires et traitements	3 189 444.51	2 681 769.34	507 675.17	18.
Charges sociales	737 059.23	568 541.18	168 518.05	29.
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	219 110.85	224 991.66	5 880.81	2.
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	30 802.32	35 549.39	4 747.07	13.
Total II	5 153 031.07	4 362 878.75	790 152.32	18.
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	62 040.14	323 939.53	385 979.67	119.

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

289 050.00

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023	31/12/2022	Euros	%
Produits financiers				
De participation	2 727.37	1 633.78	1 093.59	66.
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	2 727.37	1 633.78	1 093.59	66.
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	11 998.09	11 405.13	592.96	5.
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV	11 998.09	11 405.13	592.96	5.
2. Résultat financier (III-IV)	9 270.72	9 771.35	500.63	5.
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	71 310.86	314 168.18	385 479.04	122.
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	303 428.59	81 764.31	221 664.28	271.
Sur opérations en capital	56 241.57	53 255.89	2 985.68	5.
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V	359 670.16	135 020.20	224 649.96	166.
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	97 024.89	247 133.13	150 108.24	60.
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	205 000.00	10 000.00	195 000.00	NS
Total VI	302 024.89	257 133.13	44 891.76	17.
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	57 645.27	122 112.93	179 758.20	147.
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	5 453 388.46	4 823 472.26	629 916.20	13.
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	5 467 054.05	4 631 417.01	835 637.04	18.
5. EXCEDENT OU DEFICIT	13 665.59	192 055.25	205 720.84	107.

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Art. 432-2 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018

Le compte de résultat par origine et destination est établi selon le modèle présenté ci-dessous :

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N	31/12/2023	12	Exercice N-1	31/12/2022
	TOTAL	Dont générosité du public		TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	4 491 518.83			4 180 772.53	
1.1 Cotisations sans contrepartie	140.00				
1.2 Dons, legs et mécénat					
- Dons manuels					
- Legs, donations et assurances-vie					
- Mécénat					
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	4 491 378.83			4 180 772.53	
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	414 909.72			203 807.42	
2.1 Cotisations avec contrepartie					
2.2 Parrainage des entreprises					
2.3 Contributions financières sans contrepartie					
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	414 909.72			203 807.42	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	546 959.91			438 892.31	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS					
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS					
TOTAL	5 453 388.46			4 823 472.26	
CHARGES PAR DESTINATION					
1 - MISSIONS SOCIALES					
1.1 Réalisées en France					
- Actions réalisées par l'organisme					
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France					
1.2 Réalisées à l'étranger					
- Actions réalisées par l'organisme					
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger					
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	520 709.82			441 151.59	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	424 110.85			234 991.66	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES					
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE					
TOTAL	944 820.67			676 143.25	
EXCEDENT OU DEFICIT	4 508 567.79			4 147 329.01	

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (suite)

Art. 432-2 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018

Le compte de résultat par origine et destination est établi selon le modèle présenté ci-dessous :

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N	31/12/2023	12	Exercice N-1	31/12/2022
	TOTAL	Dont générosité du public		TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC					
Bénévolat					
Prestations en nature					
Dons en nature					
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC					
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL					
CHARGES PAR DESTINATION					
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES					
Réalisées en France					
Réalisées à l'étranger					
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS					
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL					

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

Art. 432-17 Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
EMPLOIS DE L'EXERCICE						
1 - MISSIONS SOCIALES						
1.1 Réalisées en France						
- Actions réalisées par l'organisme						
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France						
1.2 Réalisées à l'étranger						
- Actions réalisées par l'organisme						
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger						
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS						
2.1 Frais d'appel à la générosité du public						
2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT						
TOTAL DES EMPLOIS						
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS						
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE						
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE						
TOTAL						

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (suite)

Art. 432-17 Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
RESSOURCES DE L'EXERCICE						
1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC						
1.1 Cotisations sans contrepartie						
1.2 Dons, legs et mécénats						
- Dons manuels						
- Legs, donations et assurances-vie						
- Mécénats						
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public						
TOTAL DES RESSOURCES						
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS						
3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS						
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE						
TOTAL						
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)						
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public						
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice						
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)						

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (suite)

Art. 432-17 Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
EMPLOIS DE L'EXERCICE						
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES						
Réalisées en France						
Réalisées à l'étranger						
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS						
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT						
TOTAL						
RESSOURCES DE L'EXERCICE						
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE						
(-) Utilisation						
(+) Report						
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE						

Commentaires:

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
FONDS COMMERCIAL, DROIT AU BAIL	0.01	0.01		
20800000 LOGICIEL	15 416.44	15 416.44		
20810000 SSIAD LOGICIEL	760.72	760.72		
20820000 LOGICIEL AMD	5 202.60	5 202.60		
20883000 LOGICIEL CRECHE	3 720.00	3 720.00		
28080000 AMORT LOGICIEL	15 416.44	15 416.44		
28081000 AMORT LOGICIEL SSIAD	760.72	760.72		
28082000 AMORT LOGICIEL AMD	5 202.60	5 202.60		
28083000 AMORT LOGICIELS CRECHE	3 719.99	3 719.99		
CONSTRUCTIONS	1 041 770.14	1 222 084.54	180 314.40	14
21300000 TRAVAUX CRECHEBIENS NON RENOUV	22 980.00	22 980.00		
21310000 TRAVAUX BUREAUX	15 620.00	15 620.00		
21410000 TVX D'AMENAGEMENTS CRECHE	1 522 050.59	1 513 650.59	8 400.00	0.
21411000 TRX D'AMENAGEMENTS BUREAUX	480 568.40	480 568.40		
21420000 TRX D'AMENAGEMENTS EXTERIEUR	301 477.00	287 305.00	14 172.00	4.
21450000 AAI CONST SUR SOL D'AUTRUI	49 670.34	49 670.34		
28130000 AMORT TRAVAUX CRECHE	10 349.72	5 329.72	5 020.00	94.
28131000 AMORTISSEMENT TRAVAUX BUREAUX	5 507.67	3 043.67	2 464.00	80.
28131100 AMORT CONST AAI	655.91	655.91		
28141000 AMORT AMENAGEMENT CRECHE	803 840.64	688 706.64	115 134.00	16.
28141100 AMORT. AGENCEMENTS BUREAUX	344 847.16	295 887.76	48 959.40	16.
28142000 AMORT. AGENCEMENTS EXTERIEURS	147 186.09	121 072.09	26 114.00	21.
28145000 AMORT. AAI SUR SOL D'AUTRUI	38 209.00	33 014.00	5 195.00	15.
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE	41 687.18	25 480.66	16 206.52	63
21550000 MATERIEL ET EQUIPEMENT CRECHE	51 188.77	46 384.77	4 804.00	10.
21821300 MATERIEL DE TRANSPORT	61 809.00	37 514.00	24 295.00	64.
21830000 MATERIEL INFORMATIQUE ET DE BU	50 365.84	49 023.57	1 342.27	2.
21831100 SSIAD MATERIEL INFORMATIQUE	3 321.49	3 321.49		
21831200 MATERIEL INFO ET BURAUX CRECHE	6 116.66	5 221.00	895.66	17.
21840000 AFAD MOBILIER	17 990.09	17 990.09		
21841100 SSIAD MOBILIER	593.69	593.69		
21842000 MAT ELECTRO MENAGER	1 669.97	1 669.97		
21844000 MOBILIER CRECHE	3 734.04	2 640.00	1 094.04	41.
28155000 AMORT MATERIEL EQUIP CRECHE	46 249.33	43 053.15	3 196.18	7.
28181100 FORM AMORT AGENCEMENT BUREAU	0.01	0.01		
28182130 AMORT MAT TRANSPORT	38 600.00	37 514.00	1 086.00	2.
28183000 AMORT MAT INFO ET DE BUREAU	47 561.35	39 576.94	7 984.41	20.
28183110 SSIAD AMORT MATERIEL INFORMAT	2 594.49	1 866.49	728.00	39.
28183120 AMORT MAT INFO CRECHE	5 253.00	4 865.00	388.00	7.
28184000 AFAD AMORT MOBILIER	9 932.55	7 149.55	2 783.00	38.
28184110 SSIAD AMORT MOBILIER	593.69	593.69		
28184200 AMORT ELECTRO MENAGER	1 669.97	1 619.11	50.86	3.
28184400 AMORT MOBILIER CRECHE	2 648.00	2 640.00	8.00	0.
PRETS	162 358.82	148 472.82	13 886.00	9
27400000 PRET PEC	162 358.82	148 472.82	13 886.00	9.
AUTRES	10 300.00	10 300.00		
27520000 CAUTION TOTAL	700.00	700.00		
27522000 CAUTION LOYER BUREAUX 2 TOURS	9 100.00	9 100.00		
27524000 CAUTION QUADIENT	500.00	500.00		

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		1 256 116.15		1 406 338.03		150 221.88	10
CREANCES CLIENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHES		289 319.65		263 393.14		25 926.51	9
41100000	Collectif client	205 656.04		171 368.92		34 287.12	20.
41110000	Clients crèche	2 862.45		2 396.36		466.09	19.
41120000	Bénéficiaires AMD	65 973.05		88 633.92		22 660.87	25.
41300000	TITRES EMPLOI SERVICES	14 828.11		993.94		13 834.17	NE
AUTRES		503 580.60		391 801.88		111 778.72	28
40100000	Collectif fournisseur	209.74		39 524.92		39 315.18	99.
40980000	KAFREMBO TROP VERSE A REMBOURS	82 475.18				82 475.18	
42110000	SALAIRES NETS ADMINISTRATIFS	590.36				590.36	
43702510	REPAM MUTUALIA	2 289.08				2 289.08	
43704000	HUMANIS RETRAITE - ECHEANCIER	11 565.34		11 565.34			
43750000	AISMT 13	630.00				630.00	
43780000	TITRES RESTAURANTS			520.93		520.93	100.
44171000	CAF	291 823.10		242 646.28		49 176.82	20.
44172000	VDM			25 692.62		25 692.62	100.
44173000	CONSEIL DEPARTEMENTAL BDR	112 032.00		48 367.00		63 665.00	131.
46700000	DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS	447.48				447.48	
46700002	GASTALDI HENRI			21 966.47		21 966.47	100.
46700003	REMADNI NADIA	1 518.32		1 518.32			
DISPONIBILITES		767 999.95		789 812.14		21 812.19	2
51211000	CAISSE D'EPARGNE CPTE LIVRET	334 144.67		333 477.71		666.96	0.
51212000	SOCIETE GENERALE SSIAD	122 379.31		104 498.93		17 880.38	17.
51250000	CAISSE D'EPARGNE AMD	173 855.80		141 320.94		32 534.86	23.
51251000	CAISSE D'EPARGNE CRECHE	42 210.64		55 962.65		13 752.01	24.
51252000	CAISSE D'EPARGNE SSIAD	68.97		206.97		138.00	66.
51260000	CAISSE D'EPARGNE LIVRET	72 353.86		70 303.34		2 050.52	2.
51270000	SOCIETE GENERALE AMD	12 501.90		73 727.49		61 225.59	83.
51280000	SOCIETE GENERALE LIVRET	980.99		980.99			
51290000	SOCIETE GENERALE CPTE LIVRET	332.32		322.43		9.89	3.
51400000	COMPTE CHEQUES POSTAUX	5 453.07		5 733.67		280.60	4.
51980000	INTERETS COURUS	1 103.59		1 103.59			
53000000	CAISSE	305.50				305.50	
53100000	CAISSE CRECHE	54.93		2 173.43		2 118.50	97.
58100000	REMISE CHEQUE	2 254.40				2 254.40	
TOTAL ACTIF CIRCULANT		1 560 900.20		1 445 007.16		115 893.04	8
TOTAL GENERAL		2 817 016.35		2 851 345.19		34 328.84	1

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES - SANS DROIT DE REPRISE	310 924.16	310 924.16		
10120000 SUBV INV AMD BIEN RENOUV	310 924.16	310 924.16		
RESERVES POUR PROJET DE L'ENTITE	434 880.24	434 880.24		
10680000 FONDS ASSOCIATIFS	424 934.35	424 934.35		
10682000 RESERVES INVEST SSIAD	9 945.89	9 945.89		
REPORT A NOUVEAU	464 862.57	656 917.82	192 055.25	29
11000000 REPORT A NOUVEAU	93 089.37	93 089.37		
11000001 REPORT A NOUVEAU AMD	191 995.71	419 540.55	227 544.84	54.
11000002 REPORT A NOUVEAU CRECHE	263 905.86	8 939.86	254 966.00	NE
11000004 REPORT A NOUVEAU SSIAD	55 253.82	45 274.82	9 979.00	22.
11010000 RES 2021 EN ATTENTE D'AFFECT		229 455.41	229 455.41	100.
11519010 RESULTAT SOUS CONTROLE SSIAD	46 796.55	46 796.55		
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	13 665.59	192 055.25	205 720.84	107
SITUATION NETTE (SOUS TOTAL)	267 276.24	280 941.83	13 665.59	4
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	506 688.87	533 930.44	27 241.57	5
13120000 SUBVENTION EQUIPEMENT	862 313.00	862 313.00		
13121000 SUBV TOSHIBA RACHAT RISO	29 000.00		29 000.00	
13910000 SUBV INSCRITE AU COMPTE DE RES	381 638.45	328 382.56	53 255.89	16.
13911000 SUBV TOSHIBA INSCR CPT RESULT	2 985.68		2 985.68	
TOTAL FONDS PROPRES	773 965.11	814 872.27	40 907.16	5
TOTAL FONDS DEDIES				
PROVISIONS POUR RISQUES	215 000.00	10 000.00	205 000.00	N
15110000 PROVISION POUR LITIGE	215 000.00	10 000.00	205 000.00	NE
TOTAL PROVISIONS	215 000.00	10 000.00	205 000.00	N
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	594 643.76	731 023.49	136 379.73	18
16410000 EMPRUNT CE 686K_	398 999.89	455 427.35	56 427.46	12.
16420000 PRET GARANTI PAR L'ETAT (CE)	195 643.87	275 596.14	79 952.27	29.
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	87 608.82	153 156.86	65 548.04	42
40100000 Collectif fournisseur	66 494.92	123 406.86	56 911.94	46.
40810000 FACTURES NON PARVENUES	21 113.90	29 750.00	8 636.10	29.
DETTE FISCALES ET SOCIALES	1 013 107.30	1 013 181.28	73.98	C
42110000 SALAIRES NETS ADMINISTRATIFS		375.84	375.84	100.
42120000 NET A PAYER - AMD	133 868.58	104 490.62	29 377.96	28.
42130000 NET A PAYER - SSIAD	19 873.48		19 873.48	
42190000 NET A PAYER CRECHE	244.12	8 609.21	8 365.09	97.
42500000 ACOMPTES	5 221.67	1 316.03	3 905.64	296.
42590000 ACOMPTES CRECHE	1 286.13		1 286.13	
42700000 SAISIE SUR SAL	7 808.06	6 484.06	1 324.00	20.
42700100 REMBOURSEMENT PRET	49.50		49.50	
42800000 PROV CP	217 889.88	167 835.52	50 054.36	29.
42870100 ACTIVITE PARTIELLE	8 467.27	8 467.27		
43100000 URSSAF POLE EMPLOI	97 789.83	98 129.85	340.02	0.
43702000 AG2R PREVOYANCE	40 524.44	57 265.53	16 741.09	29.

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
43702100 HUMANIS RETRAITE (1 308)		3 912.41	3 912.41	100.
43702500 SWISS LIFE MUTUELLE	10 688.03	8 599.91	2 088.12	24.
43703000 HUMANIS RETRAITE	9 789.29	16 065.50	6 276.21	39.
43705000 HUMANIS RETRAITE ANT A 2021	24 808.70	17 748.51	7 060.19	39.
43708000 DEVELOPPEMENT DU PARITATISME	5 620.64	5 620.64		
43720000 AG2R - CIRSE	55 690.77	65 474.78	9 784.01	14.
43721000 AG2R COTIS 2023	34 142.79		34 142.79	
43722000 AG2R COTIS 2022	340.62		340.62	
43723000 AG2R COTIS 2021	9 443.39		9 443.39	
43750000 AISMT 13		96.00	96.00	100.
43780000 TITRES RESTAURANTS	4 694.28		4 694.28	
43861000 CHARGES SUR CONGES PAYES	54 750.16	41 040.05	13 710.11	33.
43861200 AGEFIPH	2 392.12	2 392.12		
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	5 854.60	11 743.80	5 889.20	50.
44711000 TAXE SUR LES SALAIRES	157 114.49	111 739.25	45 375.24	40.
44863000 UNIFORMATION	87 801.06	265 996.28	178 195.22	66.
44864000 ACTION LOGEMENT	16 953.40	9 778.10	7 175.30	73.
AUTRES DETTES	132 691.36	129 111.29	3 580.07	2
41110000 Clients crèche	1 626.74	148.61	1 478.13	994.
41120000 Bénéficiaires AMD	87 907.60	44 150.31	43 757.29	99.
46700000 DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS		500.08	500.08	100.
46700002 GASTALDI HENRI	1 208.00		1 208.00	
46700010 AFFAIRE GERMAIN	881.63	51 362.69	50 481.06	98.
46700011 AFFAIRE SOILHI	16 989.26		16 989.26	
46700012 AFFAIRE FLITI	7 168.52		7 168.52	
46701955 BONNELL COURSES		262.22	262.22	100.
46760000 AGENCE REGIONALE DE SANTE	16 909.61		16 909.61	
46860000 CHARGES A PAYER		32 687.38	32 687.38	100.
TOTAL DETTES	1 828 051.24	2 026 472.92	198 421.68	9
TOTAL GENERAL	2 817 016.35	2 851 345.19	34 328.84	1

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
COTISATIONS	140.00		140.00	
75610000 COTISATIONS ADMINISTRATEURS	140.00		140.00	
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	4 491 358.61	4 175 891.18	315 467.43	7.
70604000 SSIAD FORFAIT JOURNALIER	646 198.88	667 721.76	21 522.88	3.
70609200 FRAIS DE DOSSIER CRECHE	4 075.00	3 030.00	1 045.00	34.
70610000 PRESTATIONS BENEFICIAIRES	926 080.41	995 795.08	69 714.67	7.
70611000 MENAGE DE L'EXTREME	12 370.00		12 370.00	
70621000 PSU CAF	612 090.81	730 314.76	118 223.95	16.
70621200 PSU FAMILLES	264 352.40	242 449.95	21 902.45	9.
70624000 CAF FONDS D'ACCOMPAGNEMENT (CR	105 666.00		105 666.00	
70670000 PRESTATIONS CAISSE	1 849 544.18	1 480 911.63	368 632.55	24.
70840000 MISE A DISPO DE PERSONNEL	70 980.93	55 668.00	15 312.93	27.
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	546 959.91	438 892.31	108 067.60	24.
74002100 AIDE EMBAUCHE	28 369.41	5 502.71	22 866.70	415.
74010000 SUBV. FONCTIONNEMENT DEPART13	412 884.00	255 037.00	157 847.00	61.
74042000 VDM ACCEUIL OCCASIONNEL	105 706.50	128 352.60	22 646.10	17.
74520000 SUBVENTION D'EXPLOITATION CAF		50 000.00	50 000.00	100.
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS, PROVISIONS	52 512.19	67 153.44	14 641.25	21.
79100000 TRANSFERT DE CHARGE PREVOYANCE	18 520.52	47 621.24	29 100.72	61.
79120000 AUTRES TRANSFERTS DE CHARGE	33 991.67	412.37	33 579.30	NE
79150000 REMB ASSURANCES		19 119.83	19 119.83	100.
AUTRES PRODUITS	20.22	4 881.35	4 861.13	99.
75800000 PRODUITS DE GESTION COURANTE	20.22	4 881.35	4 861.13	99.
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	5 090 990.93	4 686 818.28	404 172.65	8.
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	725 563.49	603 005.45	122 558.04	20.
60400000 PRESTATIONS DE SERVICES	75 763.39	54 538.88	21 224.51	38.
60450000 INTERVENT MENAGE EXTREME AMD	3 700.00		3 700.00	
60610000 ELECTRICITE CRECHE	14 372.47	5 498.59	8 873.88	161.
60610100 EAU ELECTRICITE AFAD	5 534.68	3 558.68	1 976.00	55.
60614000 CARBURANT	5 674.03	4 779.32	894.71	18.
60630000 ACHAT DE PETIT MATERIEL	10 895.21	7 836.62	3 058.59	39.
60630400 PETITES FOURNITURES DONT CAFE	1 899.30	1 496.63	402.67	26.
60631100 FRAIS COUCHES CRECHE	4 613.83	8 732.52	4 118.69	47.
60631200 FOURNITURES ENTRETIEN	7 337.53	11 921.15	4 583.62	38.
60632000 FOURNITURES MEDICALES	3 616.83	4 227.20	610.37	14.
60632010 SSIAD MATERIEL MEDICAL	477.45	1 336.40	858.95	64.
60632111 SSIAD TRAITEMENT DECHETS	272.75	235.00	37.75	16.
60632200 BLOUSES ET GANTS	8 985.69	4 577.38	4 408.31	96.
60639000 FOURNITURES CUISINE	89.99	86.97	3.02	3.
60640000 FOURNITURES DE BUREAU AFAD	5 280.04	2 448.86	2 831.18	115.
60681000 REPAS ENFANTS CRECHE	56 340.48	50 579.66	5 760.82	11.
61100000 SOUS TRAITANCE AFAD	2 190.00	6 699.00	4 509.00	67.
61120000 PRESTATION MEDICO SOCIAL	1 753.00	1 782.00	29.00	1.
61230000 LEASING CM CIC - RISO - COPIEU	36.00	13 151.48	13 115.48	99.
61320000 LOYERS AFAD	141 960.00	141 960.00		
61320020 LOCATION MATERIEL	489.59	471.04	18.55	3.
61320040 LOCATION PHOCOPIEUR	15 842.49	6 335.04	9 507.45	150.
61320050 LOCATION COPIEUR CRECHE	1 445.28		1 445.28	
61350000 LOCATION VEHICULE	2 888.60	1 954.40	934.20	47.

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
61360000 FRAIS HEBERGEMENT WEB IONOS		18.00			18.00	
61500000 ENTRETIEN REP. DIVERSES	10 033.63		14 886.96		4 853.33	32.
61520000 ENT ET REP LOCAUX	27 235.25		18 245.00		8 990.25	49.
61521000 MAINTENANCE CLIM	2 546.40				2 546.40	
61550000 ENTRETIEN VEHICULES	3 049.97		858.81		2 191.16	255.
61560000 MAINTENANCE INFORMATIQUE MIXTE	22 358.34		17 920.67		4 437.67	24.
61560200 MAINTENANCE INFORMATIQUE AMD	17 951.96		20 850.38		2 898.42	13.
61560300 MAINTENANCE INFORMATIQUE SSAID	2 841.78		2 623.26		218.52	8.
61560900 MAINTENANCE INFORMATIQUE CRECH	419.75		697.33		277.58	39.
61561000 MAINTENANCE TELEPHONE	648.00		648.00			
61566000 MAINTENANCE PHOTOCOP	673.63		446.55		227.08	50.
61569000 TELESURVEILLANCE ALARME	7 020.00		6 298.11		721.89	11.
61600000 ASSURANCE RC	9 965.70		11 354.78		1 389.08	12.
61610000 ASSURANCE LOCAUX	807.89		70.27		737.62	NE
61611200 ASSURANCE VEHICULES	5 336.49		244.82		5 091.67	NE
61614000 Compte n 6161400000			1 396.68		1 396.68	100.
61830000 DOCUMENTATION TECHNIQUE	84.00				84.00	
61835000 ACHAT PEDAGOGIQUE CRECHE	410.00				410.00	
61853000 FRAIS DE FORMATION	12 781.42		2 330.00		10 451.42	448.
62260000 HONO EXPERT COMPTABLE - SOCIAL	11 061.80		10 752.52		309.28	2.
62260100 HONO EXPERT COMPTABLE - COMPT			13 000.00		13 000.00	100.
62260500 HONO COMMISSAIRE COMPTE	10 744.24		14 529.25		3 785.01	26.
62262000 HONORAIRE AVOCAT	46 440.00		15 703.00		30 737.00	195.
62264000 HONORAIRES DIVERS	7 611.76		3 000.00		4 611.76	153.
62270000 FRAIS D'ACTES	360.00		1 313.48		953.48	72.
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS AFAD	840.00		600.00		1 440.00	240.
62340000 CADEAUX	1 552.29		667.58		884.71	132.
62360000 DOC ET ABONNEMENTS AFAD	874.46		4 295.08		3 420.62	79.
62380000 POURBOIRES DONS COURANTS	750.00		300.00		450.00	150.
62510000 FRAIS DE DEPLACEMENTS	50 728.25		20 479.49		30 248.76	147.
62520000 DEPLACEMENTS	37 974.59		52 226.95		14 252.36	27.
62560000 MISSIONS AFAD	3 816.62		4 480.94		664.32	14.
62570000 RECEPTIONS AFAD	1 889.19		2 698.04		808.85	29.
62600000 AFFRANCHISSEMENT ENV T	250.00				250.00	
62600200 TELECOMUNICATIONS FIXES	9 068.89		8 507.68		561.21	6.
62600300 TELECOMMUNICATIONS MOBILES	23 484.15		13 594.22		9 889.93	72.
62610000 AFFRANCHISSEMENT	7 405.75		12 212.99		4 807.24	39.
62700000 FRAIS BANCAIRES AFAD	7 404.17		4 786.45		2 617.72	54.
62701000 FRAIS CESU (AFAD)	7 234.49		13 370.37		6 135.88	45.
62702000 FRAIS BANCAIRES SSIAD			101.47		101.47	100.
62810000 COTISATIONS	432.00		507.50		75.50	14.
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	251 050.67		249 021.73		2 028.94	0.
63110000 TAXE SUR SALAIRES	220 106.92		192 593.97		27 512.95	14.
63330000 FORMATION CONTINUE	38 510.09		37 289.96		1 220.13	3.
63512000 TAXE FONCIERE	7 836.10		19 120.80		26 956.90	140.
63540000 DROITS ET ENREGISTREMENT	269.76		17.00		252.76	NE
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 189 444.51		2 681 769.34		507 675.17	18.
64110000 SAL.BRUT H.COMP, SUPP ABSEN	2 969 391.76		2 594 020.27		375 371.49	14.
64130000 SAL. BRUT PRIMES ET GRATIFIC	136 215.14		147 856.42		11 641.28	7.
64140000 IND ET AVANTAGES DIVERS	6 948.05		23 659.23		16 711.18	70.
64140100 TICKETS RESTAURANTS	26 835.20		23 009.28		3 825.92	16.
64144000 INT LICENCIEMENTS NON SOUMISES			4 152.37		4 152.37	100.
64182000 PROVISION CONGES PAYES	50 054.36		95 448.94		145 503.30	152.

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
64186000 PROV RAPPEL DE SALAIRE		15 479.29	15 479.29	100.
CHARGES SOCIALES	737 059.23	568 541.18	168 518.05	29.
64510000 URSSAF	502 653.46	422 746.58	79 906.88	18.
64520000 PREVOYANCE ET MUTUELLE	113 057.88	91 205.19	21 852.69	23.
64530000 RETRAITE HUMANIS	92 462.02	78 036.95	14 425.07	18.
64546000 AGEFIPH		2 391.12	2 391.12	100.
64570000 MEDECINE DU TRAVAIL	23 424.00	20 400.00	3 024.00	14.
64575000 CH / PROV CP	4 187.16	45 404.00	49 591.16	109.
64580000 DEVELOPPEMENT DU PARITARISME	1 274.71	1 404.29	129.58	9.
64586000 PROV CHGES S/RAPPEL DE SALAIRE		2 238.95	2 238.95	100.
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	219 110.85	224 991.66	5 880.81	2.
68112000 DOTATION AMORTISSEMENT IMMO CO	219 110.85	224 991.66	5 880.81	2.
AUTRES CHARGES	30 802.32	35 549.39	4 747.07	13.
65400000 Perte sur cr?ance irr?couvr.	27 314.39	29 742.50	2 428.11	8.
65800000 CHARGES DE GESTION COURANTE	3 487.93	5 806.89	2 318.96	39.
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	5 153 031.07	4 362 878.75	790 152.32	18.
RESULTAT D'EXPLOITATION	62 040.14	323 939.53	385 979.67	119.
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATION	2 727.37	1 633.78	1 093.59	66.
76100000 PRODUITS FINANCIERS	2 727.37	1 633.78	1 093.59	66.
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	2 727.37	1 633.78	1 093.59	66.
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	11 998.09	11 405.13	592.96	5.
66110000 INTERETS PRET CE	1 744.69	2 326.06	581.37	24.
66111000 INTERETS PRET 686K_	8 034.50	9 079.07	1 044.57	11.
66181000 INTERETS/ DETTES COMMERCIALES	2 218.90		2 218.90	
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	11 998.09	11 405.13	592.96	5.
RESULTAT FINANCIER	9 270.72	9 771.35	500.63	5.
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	71 310.86	314 168.18	385 479.04	122.
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	303 428.59	81 764.31	221 664.28	271.
77180000 PRODUITS EXCEPT. S/OP.GESTION	1 488.05		1 488.05	
77181000 PRODUITS EXCEPTIONNELS S/ CLTS	12 890.23		12 890.23	
77200000 PRODUIT EXCEPTION.EXE ANTERIEU	289 050.31	81 764.31	207 286.00	253.
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	56 241.57	53 255.89	2 985.68	5.
77700000 QUOTE PART SUBV	56 241.57	53 255.89	2 985.68	5.
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	359 670.16	135 020.20	224 649.96	166.
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	97 024.89	247 133.13	150 108.24	60.
67110000 CLAUSE PENALE	25 000.00		25 000.00	
67120000 PENALITES AMENDES	10 531.00		10 531.00	
67140000 CREANCES IRRECOUVRABLES	6 367.20		6 367.20	
67181000 PERTES EXCEPTIONNELLES	0.22		0.22	
67200000 CHARGES EXCEPTION. S/EXERCICE	55 126.47	247 133.13	192 006.66	77.

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

[illegible]

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Détail des produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Détail des charges à payer	X
Détail des produits constatés d'avance	X
Subventions d'équipement	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation des subventions	X
Rémunération des dirigeants	X
Honoraires des commissaires aux comptes	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	X
Transferts de charges	X
Produits et charges sur exercices antérieurs	X

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
43861200 AGEFIPH			2 392.12
01/01/2023 AN S.A.N.		2 392.12	
44863000 UNIFORMATION			87 801.06
01/01/2023 AN S.A.N.		265 996.28	
30/01/2023 SG CHQ 1949 UNIFORMATION	3 429.50		
31/01/2023 PA PARTIARISME CRECHE		105.57	
31/01/2023 PA FORMATION CONTINUE CRECHE		414.73	
31/01/2023 PA FORMATION CONTINUE SSAID		289.69	
24/02/2023 SG CHQ 1965 UNIFORMATION	3 429.50		
28/02/2023 PA FORMATION CONTINUE CRECHE		550.55	
28/02/2023 PA PARTIARISME CRECHE		140.12	
28/02/2023 PA FORMATION CONTINUE SSIAD		324.97	
24/03/2023 SG CHQ 1986 UNIFORMATION	3 429.50		
31/03/2023 PA FORMATION CONTINUE CRECHE		411.31	
31/03/2023 PA FORMATION CONTINUE CRECHE		104.69	
31/03/2023 PA FORMATION SSIAD		350.76	
30/04/2023 PA FORMATION CRECHE		425.42	
30/04/2023 PA FORMATION CRECHE		108.27	
30/04/2023 PA CHARGES A PAYER FEC / DIF SSI		356.89	
31/05/2023 PA FORMATION CONTINUE		103.80	
31/05/2023 PA FORMATION CONTINUE		407.80	
31/05/2023 PA CHARGES A PAYER FEC / DIF		361.95	
06/06/2023 SG CHQ 2033 UNIFORMATION	3 429.50		
30/06/2023 PA CHARGES A PAYER FEC /DIF SSIA		389.49	
30/06/2023 PA CHARGES A PAYER FEC/DIF CRECH		368.16	
19/07/2023 CE1 UNIFORMATION ACCOMPTE 2023	7 986.00		
31/07/2023 PA UNIFORMATION		104.90	
31/07/2023 PA UNIFORMATION		412.11	
31/07/2023 PA UNIFORMATION		407.98	
04/08/2023 CE1 CHQ 8556541 UNIFORMATION	10 066.00		
14/08/2023 CE1 UNIFORMATION	346.00		
31/08/2023 PA UNIFORMATION		461.65	
31/08/2023 PA UNIFORMATION		117.50	
31/08/2023 PA UNIFORMATION		289.76	
06/09/2023 SG CHQ 2078 UNIFORMATION	5 033.00		
26/09/2023 SG CHQ 2091 UNIFORMATION	5 033.00		
30/09/2023 PA UNIFORMATION		481.96	
30/09/2023 PA UNIFORMATION DEV PARTIARISME		122.67	
30/09/2023 PA UNIFORMATION		330.41	
31/10/2023 PA UNIFORMATION		511.88	
31/10/2023 PA UNIFORMATION		533.71	
31/10/2023 PA UNIFORMATION		135.84	
30/11/2023 PA UNIFORMATION		498.45	
30/11/2023 PA UNIFORMATION		126.88	
30/11/2023 PA UNIFORMATION		264.97	
05/12/2023 CE1 UNIFORMATION	5 033.00		
07/12/2023 SG chq 2121 UNIFORMATION	5 033.00		

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
31/12/2023 PA UNIFORMATION		261.90	
31/12/2023 PA UNIFORMATION		410.40	
31/12/2023 PA UNIFORMATION		104.47	
31/12/2023 OD REG UNIFORMATION CRECHE SSIA	136 738.83		
44864000 ACTION LOGEMENT			16 953.40
01/01/2023 AN S.A.N.		9 778.10	
05/01/2023 SG CHQ 1938 ACTION LOGEMENT	2 343.60		
25/01/2023 SG CHQ 1951 ACTION LOGEMENT	2 343.60		
02/06/2023 SG CHQ 2010 ACTION LOGEMENT	2 023.50		
31/12/2023 OD ACTION LOGEMENT 2023		13 886.00	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67110000 CLAUSE PENALE			25 000.00
08/01/2023 ACH SHARP CLAUSE PENALE	25 000.00		
67120000 PENALITES AMENDES			10 531.00
14/08/2023 SG CHQ 2071 PV AFAD	17.00		
31/12/2023 OD PENALITES/ TXE SAL S/ PAIEMEN	675.00		
31/12/2023 OD CH 2090 03/10/2023			
31/12/2023 OD PENALITES/ TXE SAL SUR PAIEME	1 839.00		
31/12/2023 OD T CHQ 8556556 DU 04/12/2023			
31/12/2023 OD PENALITES/ TXE SALAIRES 2023	8 000.00		
67140000 CREANCES IRRECOUVRABLES			6 367.20
31/01/2023 OD KADMI IRRECOUVR 2021 INEXP	2 012.53		
31/12/2023 OD SAVIOZZO ?IRREC	125.02		
31/12/2023 OD NASSUR IRRECOUV DECES	1 624.16		
31/12/2023 OD MME BERTIET SORTIE LE 30/06	144.34		
31/12/2023 OD MME CHAZUSSINAUD IRRECOU	366.88		
31/12/2023 OD LOIRE IMPAYE CONTESTAT	18.41		
31/12/2023 OD CHEBINE RESTE IRRECOUVR	8.84		
31/12/2023 OD KHOULALENE N. KHOULALENE	36.05		
31/12/2023 OD MASSUCCO R.	42.41		
31/12/2023 OD BOUDA M.	67.73		
31/12/2023 OD VARIBA O.	308.83		
31/12/2023 OD MIRA G.	686.75		
31/12/2023 OD LAKHDARI R.	40.00		
31/12/2023 OD NOBILI G.	53.92		
31/12/2023 OD NIBALAP A.	117.60		
31/12/2023 OD TEBOL INTROUVABLE	36.78		
31/12/2023 OD BATTALIAN IRRECOUVRABLE DCD	96.95		
31/12/2023 OD SCHOLESING DISOPARUE	580.00		
67181000 PERTES EXCEPTIONNELLES			0.22
16/05/2023 OD REGUL URSSAF	0.33		
15/06/2023 OD Différence lettrage	0.48		
16/06/2023 OD Différence lettrage	0.18		
16/06/2023 OD Différence lettrage		0.21	
18/07/2023 OD Différence lettrage		1.14	
18/07/2023 OD Différence lettrage		1.61	
18/07/2023 OD Différence lettrage	0.62		
17/08/2023 OD Différence lettrage	0.31		
17/08/2023 OD Différence lettrage	1.96		
17/08/2023 OD Différence lettrage	1.37		

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
18/09/2023 OD Différence lettrage	0.24		
18/09/2023 OD Différence lettrage	0.44		
18/09/2023 OD Différence lettrage	1.37		
17/10/2023 OD Différence lettrage		2.10	
17/10/2023 OD Différence lettrage		1.09	
18/10/2023 OD Différence lettrage	0.42		
15/11/2023 OD Différence lettrage	0.45		
16/11/2023 OD Différence lettrage	0.76		
16/11/2023 OD Différence lettrage		1.17	
18/12/2023 OD Différence lettrage		0.32	
18/12/2023 OD Différence lettrage		1.07	
67200000 CHARGES EXCEPTION. S/EXERCICE			55 126.47
01/01/2023 OD INNOVA	450.00		
01/01/2023 OD ASSURANCE 2022	4 383.31		
01/01/2023 OD REGUL AFFAIRE GERMAIN	4 293.30		
01/01/2023 OD AFFAIRE GERMAIN	881.63		
02/01/2023 OD Différence lettrage		490.00	
07/08/2023 OD XELYA SOLDE ANT	42.00		
23/08/2023 OD AFFAIRE SOILIH	16 989.26		
23/08/2023 OD AFFAIRE FLITI	7 168.52		
05/12/2023 OD DIFRCE REGLT VITTI	20.00		
12/12/2023 OD DIFRCE REGLT ONRACL	0.10		
31/12/2023 IN REGUL PROV ANT	9 522.95		
31/12/2023 OD REGUL RETENUE INNDU 2019	11 865.40		
68750000 DOT.PROV.RISQ. CHARGES EXCEPT.			205 000.00
31/12/2023 OD PROV PRUD CONIE	55 000.00		
31/12/2023 IN PROV PRUD CONIE AMD	50 000.00		
31/12/2023 IN PROV PRUD REMADNIA	100 000.00		
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77180000 PRODUITS EXCEPT. S/OP.GESTION			1 488.05
31/01/2023 OD COURTES REGUL CAUSE SORTIE		107.10	
31/12/2023 OD BIVAMBA TROP VERSE NON RECLAM		27.50	
31/12/2023 OD RONCHON REGUL ENTRETIEN VOLON		128.45	
31/12/2023 OD MESSAS N.		1 180.00	
31/12/2023 OD PILIGUIANTZ S.		45.00	
77181000 PRODUITS EXCEPTIONNELS S/ CLTS			12 890.23
31/12/2023 OD PRODUITS EXCEPTIONNELS S/ CLT		12 890.23	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
77200000 PRODUIT EXCEPTION.EXE ANTERIEU			289 050.31
15/05/2023 OD REGUL SUBV AV 43 2022		117 729.00	
08/06/2023 CE1 VIRT AMID SARDAOUI		3 000.00	
12/06/2023 CE1 VIRT AMID SARDAOUI		2 000.00	
30/09/2023 OD REGUL AFFAIRE GERMAIN		51 362.69	
31/12/2023 OD REG UNIFORMATION CRECHE SSIA		91 159.22	
31/12/2023 OD REG UNIFORMATION CRECHE SSIA		45 579.61	
31/12/2023 OD PRODUIT EXCEPTION.EXE ANIERIE	25 692.62		
31/12/2023 OD PRODUIT EXCEPTION.EXE ANIERIE		3 912.41	
77700000 QUOTE PART SUBV			56 241.57
31/12/2023 OD SUBV TOSHIBA INSCR CPT RESULT		2 985.68	
31/12/2023 OD SUBV INSCRITE AU COMPTE DE RE		53 255.89	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 817 016.35 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 5 090 990.93 Euros et dégageant un déficit de 13 665.59- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

L'Association intervient autour de trois activités qui se distinguent par leur objet social, la nature et le périmètre de leur interventions et les moyens mis en oeuvre pour assurer l'activité qui leur est propre :

- L'Aide-ménagère à domicile,
- Un service de soins infirmier à domicile (SSIAD)
- Une crèche multi accueil collectif (MAC) de 60 places.

L'Association est composée de 163 salariés qui représentent 120 ETP répartis comme suit :

- Aides-Ménagères : 120 salariés représentant 83 ETP et 11 Administratifs
- Crèche : 20 salariés à temps plein : 17 ETP
- SSIAD : 12 salariés représentant 9 ETP

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par la Direction de l'Association.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Dans le cadre des événements survenus au cours de l'exercice 2022, il ressort que la Caisse d'Allocation Familiale a épuisé le litige relatif aux indus provoqués par des dysfonctionnements opérés par les anciens Directeur et Directrice dans leur cogestion de la Crèche. Il ne subsiste, pour l'heure, aucun litige en souffrance soulevés par les indus.

Suite au rapport de contrôle du Conseil Général ayant motivé la demande de mise en conformité de la crèche, l'association a poursuivi les travaux entrepris au cours de l'année 2022 et a reçu une nouvelle délégation de contrôle du Conseil Général n'ayant soulevé aucune remarque ou observation quant à la normalisation des travaux répondant conformes les locaux d'accueil des jeunes enfants.

L'Association a de nouveau invité le propriétaire des locaux à réaliser les travaux lui incombant et relatifs au couvrant de l'entité "Crèche" ainsi que ceux afférents à l'éclairage et au revêtement de l'accès au site. A ce jour, le propriétaire demeure silencieux à nos sollicitations. Au cas où cette situation venait à se péreniser, l'Association envisage à mettre tout en oeuvre, y compris le déclenchement d'une procédure judiciaire, pour amener le propriétaire à respecter ses engagements liés à ses obligations légales et contractuelles.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été élaborés et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant de l'Autorité des Normes Comptables 2014-3 du 05 juin 2014, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes annuels, homologué par arrêté du 08 septembre 2014 qui reprend à droit constant les dispositions du Plan Comptable Général ainsi que ses adaptations aux associations, conformément au règlement ANC n° 2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Le tout, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Voir Tableau des Amortissements

Etat des amortissements

Voir Tableau des Amortissements

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Voit Tableau Etat des Immobilisations et Provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Voit Etat de Vétilation des échéances Créances - Dettes

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :
La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Catégorie	Mode	Durée
Travaux Crèche	Linéaire	3 ans à 10 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 ans à 10 ans
Mat Equipt Crèche	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier Crèche	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	12 ans
Matériel Electro ménager	Linéaire	5 ans

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	10 300
Créances usagers et comptes rattachés	263 393
Autres créances	486 330
Total	760 023

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	594 644
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	87 609
Dettes fiscales et sociales	1 013 107
Autres dettes	132 691
Total	1 828 051

Détail des charges à payer

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des produits constatés d'avance

Subventions d'équipement

Il s'agit de subventions de 2 natures :

- Une subvention reçue de la CAF pour la réalisation des travaux relatifs à la Crèche pour un montant de 862 313 euros. Cette subvention a fait l'objet d'un amortissement rapporté au résultat dont le cumul se porte à la somme de 381 638,45 € à la date de clôture de l'exercice au 31/12/2023;
- Une subvention reçue du fournisseur Photocopieur pour un montant de 29 000 euros. Cette subvention reçue en 2023 a fait l'objet d'un amortissement rapporté au résultat au titre de l'exercice clos le 31/12/2023 se porte à la somme de 2985,68 euros.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
Travux Crèche	862 313
Photocopieur Aide Ménagère à Domicile	29 000
Total	891 313

Rémunération des dirigeants

Rémunérations allouées aux membres	Montant
des organes de direction ou de gérance	206 594
des organes d'administration	137 208
Total	343 802

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 10 744 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 10744 €

En outre, et à titre informatif le montant des autres honoraires appelés au cours de l'exercice se décomposent comme suit :

- Honoraires gestion Sociale : 11 062 €
- Honoraires de Conseils et de prestations Juridiques et missions judiciaires : 46 440 €.
- Honoraires études et interventions diverses (domaine général économique et social) : 7 612 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Remboursé bénéficiaire sorti non apuré	1 488	
- CSolde créances bénéficiaires regul trop	12 890	
- Régularisation subvention Art 43 Heures	117 729	
- regularisation Remboursé prime COVID	5 000	
- Reprise charge à payer affaire GERMAIN s	51 363	
- Mise à jour compte UNIFORMATION	111 046	
- Regularisation Harmonisation cpte Retrai	3 912	
- Quote part subvention rapporté au résultat	56 242	
Total	359 670	
Charges exceptionnelles		
- CLAUSE PENALE RESILIATION ANTICIPEE SHAR	25 000	
- AMENDERS ET PENALITES TAXE SUR SALAIRES	10 514	
- AMENDE INFRACTION ROUTIERE	17	
- CREANCERS DEVENUES IRRECOURABLE DS EXER	6 367	
- REGUL ASSURANCE 2022	4 833	
- REGUL LITIGE SALARIAUX GERMAIN SOILHI	38 428	
- REGUL RETENUE INDU 2019 CAISSE	11 865	
Total	97 024	

Transferts de charges

Nature	Montant
TRANSFERT PREVOYANCE COMPLEMENT SALARIAL	18 520
TRANSFERT CHARGES EXERCICE ANTERIEUR	33 992
Total	52 512

Charges et produits sur exercices antérieurs

Le 31/05/2024

5.3 - Etat des créances et charges constatées d'avance

CREANCES	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	148 473		148 473
Autres créances	10 300		10 300
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagères	293 399	293 399	
Autres créances	391 802	391 802	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	843 974	686 199	157 773

AFAD

VENTILATION DES DETTES A + 1 AN ET - 1 AN

IDENTIFICATION	(-) 1 an	(+) 1 an
EMPRUNT TRAVAUX CRECHE	57 492.00 €	341 508.00 €
EMPRUNT PGE	80 538.00 €	115 106.00 €
FOURNISSEURS	87 609.00 €	
DETTE SOCIALES REMUNERATIONS DUES	394 707.00 €	
DETTE SOCIALES CHARGES SOCIALES	350 673.00 €	
DETTE FISCALES	267 725.00 €	
AUTRES DETTES	132 691.00 €	
TOTAUX	1 371 435.00 €	456 614.00 €

AFAD

3 DES AMORTISSEMENTS ET DES PROVISIONS AU 31/12/2023

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	25 100			25 100
Immobilisations corporelles	2 541 635	55 003	1 513 181	1 083 457
Immobilisations financières	158 773	13 886		172 659

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	25 100			25 100
TOTAL I	25 100			25 100
Terrains				
Constructions	2 377 276	22 572	1 404 328	995 521
Installations techniques, matériels et outillage	164 359	32 431	108 853	87 937
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL II	2 541 635	55 003	1 513 181	1 083 457
TOTAL GENERAL (I + II)	2 566 735	55 003	1 513 181	1 108 557

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Provisions pour litiges	10 000	205 000		215 000
Provisions pour garanties aux clients				
Provisions pour pertes sur marché à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II	10 000	205 000		215 000
TOTAL GENERAL (I + II)	10 000	205 000		215 000



109, rue Tête d'Or
CS 10363
69451 Lyon Cedex 06

Association A.F.A.D

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Association A.F.A.D

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 28 Traverse des 2 Tours 13013 Marseille

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres de l'Association A.F.A.D,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association A.F.A.D relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Bureau du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau du Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

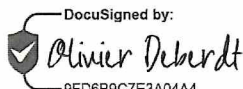
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu de la mise à disposition tardive des derniers éléments juridiques, nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans le délai statutaire avant l'assemblée générale.

Le commissaire aux comptes

Forvis Mazars

Lyon, le 20 décembre 2024

DocuSigned by:

9FD6B9C7E3A04A4...
Olivier Deberdt

Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	25 099.76	25 099.75	0.01	0.01		
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	2 392 366.33	1 350 596.19	1 041 770.14	1 222 084.54	180 314.40	14.
	Installations techniques Matériel et outillage	196 789.55	155 102.37	41 687.18	25 480.66	16 206.52	63.
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
ACTIF CIRCULANT	Participations et Créances rattachées						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	162 358.82		162 358.82	148 472.82	13 886.00	9.
	Autres	10 300.00		10 300.00	10 300.00		
	Total I	2 786 914.46	1 530 798.31	1 256 116.15	1 406 338.03	150 221.88	10.
	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	289 319.65		289 319.65	263 393.14	25 926.51	9.
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	503 580.60		503 580.60	391 801.88	111 778.72	28.
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	767 999.95		767 999.95	789 812.14	21 812.19	2.
	Charges constatées d'avance (2)						
	Total II	1 560 900.20		1 560 900.20	1 445 007.16	115 893.04	8.
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 347 814.66	1 530 798.31	2 817 016.35	2 851 345.19	34 328.84	1.

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an 10 300.00

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023	12	Exercice N-1 31/12/2022	12	Ecart N / N-1	
						Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	310 924.16		310 924.16			
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
FONDS DÉDIÉS	Réserves pour projet de l'entité	434 880.24		434 880.24			
	Autres						
	Report à nouveau	464 862.57		656 917.82		192 055.25	29.
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	13 665.59		192 055.25		205 720.84	107.
	Situation nette (sous total)	267 276.24		280 941.83		13 665.59	4.
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement	506 688.87		533 930.44		27 241.57	5.
	Provisions réglementées						
	Total I	773 965.11		814 872.27		40 907.16	5.
	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
PROVISIONS	Fonds dédiés						
	Total II						
	Provisions pour risques	215 000.00		10 000.00		205 000.00	NE
DETTE (I)	Provisions pour charges						
	Total III	215 000.00		10 000.00		205 000.00	NE
	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
DETTE (I)	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	594 643.76		731 023.49		136 379.73	18.
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	87 608.82		153 156.86		65 548.04	42.
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	1 013 107.30		1 013 181.28		73.98	0.
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	132 691.36		129 111.29		3 580.07	2.
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance						
	Total IV	1 828 051.24		2 026 472.92		198 421.68	9.
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 817 016.35		2 851 345.19		34 328.84	1.

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations		140.00			140.00	
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	4 491 358.61		4 175 891.18		315 467.43	7.
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	546 959.91		438 892.31		108 067.60	24.
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	52 512.19		67 153.44		14 641.25	21.
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	20.22		4 881.35		4 861.13	99.
Total I	5 090 990.93		4 686 818.28		404 172.65	8.
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	725 563.49		603 005.45		122 558.04	20.
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	251 050.67		249 021.73		2 028.94	0.
Salaires et traitements	3 189 444.51		2 681 769.34		507 675.17	18.
Charges sociales	737 059.23		568 541.18		168 518.05	29.
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	219 110.85		224 991.66		5 880.81	2.
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	30 802.32		35 549.39		4 747.07	13.
Total II	5 153 031.07		4 362 878.75		790 152.32	18.
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	62 040.14		323 939.53		385 979.67	119.

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

289 050.00

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation	2 727.37		1 633.78		1 093.59	66.
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III	2 727.37		1 633.78		1 093.59	66.
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	11 998.09		11 405.13		592.96	5.
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV	11 998.09		11 405.13		592.96	5.
2. Résultat financier (III-IV)	9 270.72		9 771.35		500.63	5.
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	71 310.86		314 168.18		385 479.04	122.
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	303 428.59		81 764.31		221 664.28	271.
Sur opérations en capital	56 241.57		53 255.89		2 985.68	5.
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V	359 670.16		135 020.20		224 649.96	166.
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	97 024.89		247 133.13		150 108.24	60.
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	205 000.00		10 000.00		195 000.00	NE
Total VI	302 024.89		257 133.13		44 891.76	17.
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	57 645.27		122 112.93		179 758.20	147.
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)	5 453 388.46		4 823 472.26		629 916.20	13.
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	5 467 054.05		4 631 417.01		835 637.04	18.
5. EXCEDENT OU DEFICIT	13 665.59		192 055.25		205 720.84	107.

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Art. 432-2 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018

Le compte de résultat par origine et destination est établi selon le modèle présenté ci-dessous :

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N	31/12/2023	12	Exercice N-1	31/12/2022
	TOTAL	Dont générosité du public		TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	4 491 518.83			4 180 772.53	
1.1 Cotisations sans contrepartie	140.00				
1.2 Dons, legs et mécénat					
- Dons manuels					
- Legs, donations et assurances-vie					
- Mécénat					
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	4 491 378.83			4 180 772.53	
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	414 909.72			203 807.42	
2.1 Cotisations avec contrepartie					
2.2 Parrainage des entreprises					
2.3 Contributions financières sans contrepartie					
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	414 909.72			203 807.42	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	546 959.91			438 892.31	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS					
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS					
TOTAL	5 453 388.46			4 823 472.26	
CHARGES PAR DESTINATION					
1 - MISSIONS SOCIALES					
1.1 Réalisées en France					
- Actions réalisées par l'organisme					
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France					
1.2 Réalisées à l'étranger					
- Actions réalisées par l'organisme					
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger					
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	520 709.82			441 151.59	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	424 110.85			234 991.66	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES					
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE					
TOTAL	944 820.67			676 143.25	
EXCEDENT OU DEFICIT	4 508 567.79			4 147 329.01	

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (suite)

Art. 432-2 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018

Le compte de résultat par origine et destination est établi selon le modèle présenté ci-dessous :

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N	31/12/2023	12	Exercice N-1	31/12/2022
	TOTAL	Dont générosité du public		TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC					
Bénévolat					
Prestations en nature					
Dons en nature					
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC					
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL					
CHARGES PAR DESTINATION					
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES					
Réalisées en France					
Réalisées à l'étranger					
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS					
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL					

ASSOCIATION AFAD 13
13013 MARSEILLE

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

Art. 432-17 Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
EMPLOIS DE L'EXERCICE						
1 - MISSIONS SOCIALES						
1.1 Réalisées en France						
- Actions réalisées par l'organisme						
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France						
1.2 Réalisées à l'étranger						
- Actions réalisées par l'organisme						
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger						
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS						
2.1 Frais d'appel à la générosité du public						
2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT						
TOTAL DES EMPLOIS						
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS						
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE						
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE						
TOTAL						

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (suite)

Art. 432-17 Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
RESSOURCES DE L'EXERCICE						
1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC						
1.1 Cotisations sans contrepartie						
1.2 Dons, legs et mécénats						
- Dons manuels						
- Legs, donations et assurances-vie						
- Mécénats						
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public						
TOTAL DES RESSOURCES						
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS						
3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS						
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE						
TOTAL						
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)						
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public						
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice						
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)						

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (suite)

Art. 432-17 Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
EMPLOIS DE L'EXERCICE						
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES						
Réalisées en France						
Réalisées à l'étranger						
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS						
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT						
TOTAL						
RESSOURCES DE L'EXERCICE						
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE						
(-) Utilisation						
(+) Report						
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE						

Commentaires:

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 817 016.35 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 5 090 990.93 Euros et dégageant un déficit de 13 665.59- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

L'Association intervient autour de trois activités qui se distinguent par leur objet social, la nature et le périmètre de leur interventions et les moyens mis en oeuvre pour assurer l'activité qui leur est propre :

- L'Aide-ménagère à domicile,
- Un service de soins infirmier à domicile (SSIAD)
- Une crèche multi accueil collectif (MAC) de 60 places.

L'Association est composée de 163 salariés qui représentent 120 ETP répartis comme suit :

- Aides-Ménagères : 120 salariés représentant 83 ETP et 11 Administratifs
- Crèche : 20 salariés à temps plein : 17 ETP
- SSIAD : 12 salariés représentant 9 ETP

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par la Direction de l'Association.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Dans le cadre des événements survenus au cours de l'exercice 2022, il ressort que la Caisse d'Allocation Familiale a épuisé le litige relatif aux indus provoqués par des dysfonctionnements opérés par les anciens Directeur et Directrice dans leur cogestion de la Crèche. Il ne subsiste, pour l'heure, aucun litige en souffrance soulevés par les indus.

Suite au rapport de contrôle du Conseil Général ayant motivé la demande de mise en conformité de la crèche, l'association a poursuivi les travaux entrepris au cours de l'année 2022 et a reçu une nouvelle délégation de contrôle du Conseil Général n'ayant soulevé aucune remarque ou observation quant à la normalisation des travaux répondant conformes les locaux d'accueil des jeunes enfants.

L'Association a de nouveau invité le propriétaire des locaux à réaliser les travaux lui incombant et relatifs au couvrant de l'entité "Crèche" ainsi que ceux afférents à l'éclairage et au revêtement de l'accès au site. A ce jour, le propriétaire demeure silencieux à nos sollicitations. Au cas où cette situation venant à se pérenniser, l'Association envisage à mettre tout en oeuvre, y compris le déclenchement d'une procédure judiciaire, pour amener le propriétaire à respecter ses engagements liés à ses obligations légales et contractuelles.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été élaborés et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant de l'Autorité des Normes Comptables 2014-3 du 05 juin 2014, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes annuels, homologué par arrêté du 08 septembre 2014 qui reprend à droit constant les dispositions du Plan Comptable Général ainsi que ses adaptations aux associations, conformément au règlement ANC n° 2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Le tout, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Voir Tableau des Amortissements

Etat des amortissements

Voir Tableau des Amortissements

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Voir Tableau Etat des Immobilisations et Provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Voir Etat de Vérité des échéances Créances - Dettes

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :
La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Catégorie	Mode	Durée
Travaux Crèche	Linéaire	3 ans à 10 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 ans à 10 ans
Mat Equis Crèche	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier Crèche	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	12 ans
Matériel Electro ménager	Linéaire	5 ans

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	10 300
Créances usagers et comptes rattachés	263 393
Autres créances	486 330
Total	760 023

13013 MARSEILLE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	594 644
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	87 609
Dettes fiscales et sociales	1 013 107
Autres dettes	132 691
Total	1 828 051

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Subventions d'équipement

Il s'agit de subventions de 2 natures :

- Une subvention reçue de la CAF pour la réalisation des travaux relatifs à la Crèche pour un montant de 862 313 euros. Cette subvention a fait l'objet d'un amortissement rapporté au résultat dont le cumul se porte à la somme de 381 638,45 € à la date de clôture de l'exercice au 31/12/2023;
- Une subvention reçue du fournisseur Photocopieur pour un montant de 29 000 euros. Cette subvention reçue en 2023 a fait l'objet d'un amortissement rapporté au résultat au titre de l'exercice clos le 31/12/2023 se porte à la somme de 2985,68 euros.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation des subventions**

Répartition par secteur d'activité	Montant
Travux Crèche	862 313
Photocopieur Aide Ménagère à Domicile	29 000
Total	891 313

Rémunération des dirigeants

Rémunérations allouées aux membres	Montant
des organes de direction ou de gérance	206 594
des organes d'administration	137 208
Total	343 802

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 10 744 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 10744 €

En outre, et à titre informatif le montant des autres honoraires appelés au cours de l'exercice se décomposent comme suit :

- Honoraires gestion Sociale : 11 062 €
- Honoraires de Conseils et de prestations Juridiques et missions judiciaires : 46 440 €.
- Honoraires études et interventions diverses (domaine général économique et social) : 7 612 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Remboursé bénéficiaire sorti non apuré	1 488	
- CSolde créances bénéficiaires regul trop	12 890	
- Régularisation subvention Art 43 Heures	117 729	
- regularisation Remboursé prime COVID	5 000	
- Reprise charge à payer affaire GERMAIN s	51 363	
- Mise à jour compte UNIFORMATION	111 046	
- Regularisation Harmonisation cpte Retrai	3 912	
- Quote part subvention rapporté au résultat	56 242	
Total	359 670	
Charges exceptionnelles		
- CLAUSE PENALE RESILIATION ANTICIPEE SHAR	25 000	
- AMENDERS ET PENALITES TAXE SUR SALAIRES	10 514	
- AMENDE INFRACTION ROUTIERE	17	
- CREANCERS DEVENUES IRRECOURABLE DS EXER	6 367	
- REGUL ASSURANCE 2022	4 833	
- REGUL LITIGE SALARIAUX GERMAIN SOILHI	38 428	
- REGUL RETENUE INDU 2019 CAISSE	11 865	
Total	97 024	

Transferts de charges

Nature	Montant
TRANSFERT PREVOYANCE COMPLEMENT SALARIAL	18 520
TRANSFERT CHARGES EXERCICE ANTERIEUR	33 992
Total	52 512

AFAD
ETAT DES CREANCES

CREANCES	Montant brut	Échéances jusqu'à 1 an	Échéances à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	162 359		162 359
Autres créances	10 300		10 300
Créances de l'actif circulant :			
Créances usagers	289 320	289 320	
Autres créances	503 581	503 581	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	965 559	792 900	172 659

AFAD
VENTILATION DES DETTES A + 1 AN ET - 1 AN

IDENTIFICATION	(-) 1 an	(+) 1 an
EMPRUNT TRAVAUX CRECHE	57 492.00 €	341 508.00 €
EMPRUNT PGE	80 538.00 €	115 106.00 €
FOURNISSEURS	87 609.00 €	
DETTES SOCIALES REMUNERATIONS DUES	394 707.00 €	
DETTES SOCIALES CHARGES SOCIALES	350 673.00 €	
DETTES FISCALES	267 725.00 €	
AUTRES DETTES	132 691.00 €	
TOTAUX	1 371 435.00 €	456 614.00 €

AFAD

3 DES AMORTISSEMENTS ET DES PROVISIONS AU 31/12/2023

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	25 100			25 100
Immobilisations corporelles	2 541 635	55 003	1 513 181	1 083 457
Immobilisations financières	158 773	13 886		172 659

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	25 100			25 100
TOTAL I	25 100			25 100
Terrains				
Constructions	2 377 276	22 572	1 404 328	995 521
Installations techniques, matériels et outillage	164 359	32 431	108 853	87 937
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL II	2 541 635	55 003	1 513 181	1 083 457
TOTAL GENERAL (I + II)	2 566 735	55 003	1 513 181	1 108 557

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Provisions pour litiges	10 000	205 000		215 000
Provisions pour garanties aux clients				
Provisions pour pertes sur marché à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II	10 000	205 000		215 000
TOTAL GENERAL (I + II)	10 000	205 000		215 000